

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ ١٥٤ /2024

Annaba le, 17/03/2024

A

**Monsieur : Djouad Sofiane**  
**Oulad Abdallah Lac des Oiseaux- EL TAREF-**

**OBJET : Mise en demeure N° 01.**

**Projet : Travaux de Canalisation pour Developement promo rachdi fakharine**

Bon de commande N° : 2400 121 du 03/03/2024, ODS N° : 66/2024 du 03/03/2024

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont l'ouverture a été programmée le 17/03/2024, nous avons le regret de constater votre absence et ce malgré nos précédentes correspondances et invitation qui vous a été adressée, vous n'étiez pas présenté pour l'ouverture.

A cet effet, je vous mets en demeure de vous présenter sur le chantier dans un délais de 48 heures. À défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles pour pallier votre absence.



19 مارس 2024

Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba

Signé: GAOUAOUT Salim